

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, suite à la convocation adressée le 18 mars 2025 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Président.

Etaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Président ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, Mme Karine FRANCOIS, Emmanuelle BEIGNON, membres élus, Mme Odile Scelles, Mme Isabelle CLOMESNIL, M Jean-Claude DUHAMEL, Mme Alexandra LECLER, Mme Valérie PANIER, membres nommés.

Etait absent et représenté : M. Georges LÉVÈQUE a donné pouvoir à M. Jean-Claude DUHAMEL.

Date de convocation : 18/03/2025

Nbre de membres en exercice : 11 Nbre de présents : 10 Nbre de votants : 11

Secrétaire de séance : Mme Sandra LEMARCHAND

N° CCAS-20250324 - 02 – BUDGET ANNEXE CCAS : AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le Conseil d'administration, après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 dressé par M. Guillaume DUJARDIN, Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	3 363,81
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (5 251.50 - 4 407.01)	844,49
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	2 519,32

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	0,00
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	

Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	0,00
---	-------------

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et par 11 voix « *pour* », 0 voix « *contre* », et 0 « *abstention* » :

DÉCIDE d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	3 363,81

Ainsi délibéré en séance les jour mois et an susdits.

Rendu exécutoire par l'envoi en Sous-Préfecture le 01 avril 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Guillaume DUJARDIN



La secrétaire de séance,

Mme Sandra LEMARCHAND